

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

Rue Saint Jean n. 30.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

3 francs par mois.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et le dimanche d'été excepté. On s'abonne au bureau du PATRIOTE, ou au receveur des annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés au bureau.

## ALMANACH FRANÇAIS.

Samédi 22. — Bataille d'Eckmühl, par Napoléon, contre les Autrichiens (1800).  
 Bataille de Mündorf, par le général Serurier, contre les Autrichiens (1806).  
 Combat d'Anasar, par le général Charbonnier, contre les Autrichiens (1794).  
 Combat de Neuhoff, par le général Watrin, contre les Autrichiens (1797).  
 Passage de la Nidda, par le général Lefevre, contre les Autrichiens (1807).  
 Combat de Lichtenau, par le général St. Cyr, contre les Autrichiens (1797).

## MONTÉVIDEO.

### NOS COMBATRIOTES DE BUENOS-AYRES.

Nous apprenons aujourd'hui d'une manière positive et certaine, par la voie de l'Oréale, arrivé hier soir à Buenos-Ayres, que M. le ministre Araca a communiqué à M. de Lurid, et de Lurid, une note inqualifiable, dans laquelle il déclare que dans les circonstances présentes il est impossible aux gouvernements de continuer l'effort de cette population. M. Montevideo aurait, dit-on, répondu qu'au premier acte hostile commis contre les Anglais, il demanderait immédiatement ses passeports.

Quant à M. de Lurid, il a noblement répondu qu'un gouvernement qui ne savait pas se faire obéir n'était pas un gouvernement; qu'il conjurait M. le ministre de retirer sa note, et

## FEUILLETON.

### LES DÉMÉNAGEMENTS.

(Suite et Fin.)

Pendant deux mois j'ai reçu régulièrement, toutes les semaines une énorme cloyère de gibier, qui me venait de ne pas être. Le porteur se contentait de dire: "Pour le monsieur du troisième!" Soupçonnant une erreur, je l'interrogeai; mais il ne voulut rien ajouter, sinon que la discrétion lui était recommandée, et que celui qui l'envoyait se réservait de m'apprendre lui-même, au retour de la chasse, qui il était. Je déménageai le 15 octobre, avant la fin de la saison des chasses; et je n'ai jamais vu à qui j'étais redevable des superbes lièvres, faisans et perdreaux, adressés sans doute à un locataire que j'avais remplacé.

Une autre fois, — et ce jour-là j'avais invité quelques amis à dîner pour leur montrer mon nouvel appartement; ce que je ne faisais pas habituellement, car j'aurais pu me gêner à prendre la arénaillière, — nos invités nous mettre à table, lorsqu'un commissionnaire se présente apportant un panier de vin de Champagne.

— Venez vous trompez, lui dis-je.  
 — Non, monsieur; on m'a dit de remettre cela au second, la porte en face de l'escalier.

— Qui vous envoie?  
 — Je ne sais pas, mais le porteur est payé. Le domestique qui m'a remis le panier et indiqué votre adresse m'a dit: "Te diras que c'est de la part de baron, et qu'il ira dîner à six heures; on te comprendra!"  
 — Commentez-vous!

de protester solennellement et publiquement que force resterait quand même à l'autorité, s'il provenait quelque désordre ayant pour but de tourmenter les Français; que, dans le cas contraire, il aurait recours à son ancre de salut, à une *prise d'armes*.

Bravo, Monsieur le ministre plénipotentiaire! Voilà de la dignité, voilà de l'énergie; tant que vous agirez ainsi, nous combattrons à votre côté!

Nous laissons au *Bil'annia*, qui est ici l'organe de la population anglaise, le soin de stipuler, M. *M. inter alia*, et nous profiterons de l'occasion pour le prévenir que nous aurons sous peu à lui demander franchement quelques explications sérieuses.

M. de Lurid avait reçu, à notre sujet, une lettre de M. Pichon, lui assurant que trois ou quatre cents garnements et brividiens s'étaient armés à Montevideo; mais que la partie maladroite et sage de la population s'était abstenue. Nous avons l'intent ou de rentrer immédiatement en lice contre M. le consul; nous lui laissons tout-fois quelque latitude, pour qu'il puisse prévenir, s'il lui plaît et s'il le peut, les coups que nous nous disposons à lui porter avec l'énergie de la conscience blâcée.

À demain donc, M. le consul, si vous faites le sourcil, ou plutôt si vous ne voulez pas entendre.

Ad. D.

Quel spectacle se présente à nos yeux! Des hommes de toutes nations se réunissent à l'entour des Français chantant leurs hymnes patriotiques; ils fraternisent avec eux, profèrent

les mêmes cris, forment les mêmes vœux; puis bientôt tous courent aux armes, et, s'enroulant sous des bannières diverses, ils marchent avec ensemble, avec ordre, cont'e un même ennemi. Quel est donc l'homme puissant, empereur ou roi, qui dirige ces hommes de pays divers? Est-ce un nouveau Napoléon? L'Amérique va-t-elle se voir parcourue en tous sens par de nombreuses et puissantes armées? Non, aucun souverain ne se trouve à leur tête, chefs et soldats sont commerçants et artisans, ils ne veulent envahir aucun pays, ni établir aucune domination.

Ces hommes pacifiques n'ont quitté leurs travaux que pour marcher à la plus sainte des conquêtes, pour résister à la plus odieuse des oppressions. Ces hommes, qui ont quitté leur mère-patrie et traversé les mers pour obtenir une plus juste rétribution de leur talent et de leur activité, et qui ont trouvé dans ce pays une sage et généreuse hospitalité; ces hommes ont compris qu'à côté des devoirs qu'ils avaient à remplir envers leur patrie à l'origine, il en était un non moins saint, un non moins sacré, celui de préserver leurs familles de la misère et de la faim, et que, pour obtenir ce résultat, il fallait conquérir la paix qui toujours est favorable à tous, et dérouter la guerre, qui coûte tant de sang et de larmes, pour n'être jamais utile qu'à quelques uns, et le plus souvent à personne.

Il y a vingt-huit ans, notre bien-aimé poète Béranger, en voyant les rois s'allier pour conserver leurs couronnes et leurs trésors, proférait

— Parfaitement.  
 J'avais remplacé dans mon nouveau logis une dame dont les voisins m'avaient dit beaucoup de bien.

— Il faut attendre, le baron se précipita vers moi. Cet avis était à peine adopté que le baron entra. Jugez de son étonnement et de son dépit lorsqu'il reconnut parmi nous un de ses neveux jeunes étourdis qui se cabrait tous les jours de ses conseils et de ses reproches.

— Quelle morale me ferez-vous aujourd'hui? mon oncle, demanda le jeune homme qui abusait cruellement de sa position.

Remis de son premier trouble, le malencontreux baron voulut savoir où était la personne chez laquelle il venait dîner. Je lui appris qu'elle était partie la veille pour Londres avec un jeune lord. Ce fut un coup de foudre. Mais après tout, il fallait prendre son parti, et c'est ce que fit le vieux gentilhomme, en buvant avec nous son vin de Champagne et en promettant à son neveu qu'il ne lui prêcherait plus désormais la sagesse et l'économie.

Je n'oublierai jamais mon séjour dans la rue Saint-Lazare: — un petit logement très haut, très étroit, sur une terrasse pleine de fleurs. J'ai passé là de bien doux moments! Un matin, — le jour ne perçait pas encore encore mes rideaux, — lorsque ma porte s'ouvrit doucement, et j'entendis des pas légers glisser sur le parquet.

— Qui est là? m'écriai-je.  
 On ne me répondit pas; je crus avoir affaire à des voleurs, et je répétai le qui tira d'une voix tremblante.

Même silence. Je m'élançai hors de mon lit, et alors seulement j'entendis ces mots prononcés avec une charmante expression de mauvaise humeur:

— Allons! il n'y a pas moyen de lui faire une surprise? C'était une femme. — Rensongeant à ma surprise, elle continua:

— Vous voilà donc de retour de votre voyage à Berdeux.

— Oui.  
 — Vous ne vous attendiez pas à ma visite?

— Non.  
 — Vous avez oublié que j'avais une double clé de cet appartement?

— Oui.  
 La prudence de mes monosyllabes fut déjouée par une vive lumière qui se répandit dans la chambre. L'inconnue venait d'ouvrir les rideaux. Vous jugez que ce fut à son tour d'être étonnée et effrayée, lorsqu'elle se vit en présence d'un étranger.

Mon prédécesseur était une espèce de don Juan, qui avait distribué une très grande quantité de doubles clés. Dans l'espace de quinze jours, je reçus cinq ou six visites, tantôt le matin, tantôt le soir. Il est inutile de dire que je ne fis pas changer la serrure. Bien au contraire, je peignais le portier de faire le sourcil et de laisser monter, lorsque les visiteurs lui jeteraient le nom de mon prédécesseur, en passant lestement devant sa loge.

Je quittai la rue Saint-Lazare, demi-mort de bonheur, lorsque j'eus fait connaissance avec toutes les dames délaissées par le don Juan qui était allé se faire en province. Mais ma bonne étoile me ramena dans le même logement, et je retrouvai alléguant, et passant, et toujours, de bonne substance qui ne me paraissait point arrivées sans un changement de domicile.

Eugène Girardin.

Les peuples formeraient aussi une masse; mais pour assurer leur bien-être, il faut servir, comme toujours, de trou-

peux à tondre et trop souvent à tuer. Mais un de ces hommes qui ne font la fortune plus rapide que lorsque le souffre de grandes douleurs, voudront-ils vous contester votre nationalité: vous leur répondez: que des ministres par la France et l'Angleterre ont de la paix était une chose sainte réclamer leurs deux nations comme étant dans du commerce et de l'humanité: que c'était juste en décembre ne saurait être injuste aujourd'hui, et que ce que les hommes n'ont pu obtenir par la vérité et les paroles, vous avez entrepris de l'obtenir par la force en repoussant une agression et cruelle par des moyens énergiques, mais.

Donc, et montrez aux peuples aux premiers vous donnez l'exemple, que les hommes ont pu vous désunir par des sophismes, ils n'ont pu vous enlever la noblesse du cœur et la justesse de l'esprit.

car les hommes de cœur de tous gouvernants ou gouvernés, vous tenaient, car vous avez agi en hommes: car les femmes vous béniront et vous loueront déjà par avance, car elles comprennent leurs devoirs d'époux et de citoyens, et vous devront tout à la fois la sécurité et la liberté. C. Pén.

ADRESSES DE LA LEGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Camarades, une vingtaine de jours se sont écoulés, depuis que vous avez pris la noble résolution de repousser par la force la dévastation et la mort que vous étiez menacés, en moins de vingt jours vous avez formé trois bataillons, et dans une vingtaine de jours encore, nous ramènerons le vainqueur au milieu d'une poignée de gens qui vous contempleront et vous admireront. Nous avons quelques adversaires qui consistent dans l'ombre, nous avons sur eux l'obligation de nous montrer à découvert; si nous ne vainquons pas nos ennemis intérieurs, nous avons aussi l'obligation de sympathies: nous en avons de nombreuses; puisque le devoir leur impose si nous devons le respecter; mais ces nobles nous sont acquis, croyez en ma parole, quoi qu'on en dise, ne faillira jamais.

LA FIN DES DÉMÉNAGEMENTS.

Apprenez-vous que dimanche dernier nous vous avons vu M. Lambert? Un homme qui passait au logis de logement, et qui tirait de ce ménage des distractions, des plaisirs, des profits et des distractions. Ses ardeurs qu'il se plaisait à nous faire faire pour convertir les gens sédentaires, n'était pas tout, et le chapitre suivant est indispensable pour compléter l'histoire de notre ami. Quelque temps, M. Lambert, voyant le terme de son existence, se mit, comme à l'ordinaire à chercher un appartement. Pour la première fois, cet exercice ne fut pas son tribut accoutumé d'observations et de découvertes révélatrices. Des scènes de ménage se représentèrent à lui: toujours les mêmes personnages, les mêmes mêmes mêmes. Les propriétaires et le portier surtout des types tels jusqu'à la corde et Lambert avait par cœur. Il se sentit pris d'une envie de se retirer après avoir moulu quelques centaines de francs. Rien ne lui plut dans les logements qu'il lui avait vus, et qui lui avaient paru si agréables et si reposants. Il se sentit fatigué par ces fatigantes recherches et par ces pénibles réflexions.

Heureux et fier de vous commander, par votre élection, je vous dois tous mes soins, tous mes moments, je vous dois plus, je vous dois ma vie, je ne l'épargnerai pas pour vous conduire sur le champ d'honneur, et vous ramener triomphants auprès de vos familles et de vos amis palpitants d'émotion et de joie.

Chaque jour rapproche le jour du combat, chaque jour l'ennemi voit redoubler ses craintes, votre nom seul lui inspire de l'effroi; il nous craindra bien plus encore lorsqu'il aura appris à nous connaître; comme français, nous avons un nom glorieux à soutenir, comme hommes, nous avons notre liberté à défendre; préparons nous donc au combat, rappelons nous, dans ce moment solennel, que c'est en nous que reposent les vies d'objets si chers, nos femmes, nos enfants, nos familles; prenons pour devise LES FRANÇAIS MEURENT ET NE SE RENDENT PAS! et pour cris de guerre, ces mots sacrés: VIVE LA FRANCE! VIVE LA LIBERTÉ!!!

Le colonel des Volontaires Français. THIEBAUT.

Aujourd'hui, 21 avril, 30 basques étaient à bord du *Carmen*, un grand paquebot. Le capitaine de la *Carmen* a été arrêté; M. de Courville a réconnu la cause de l'illégalité immédiate de tous ces basques, le gouvernement du pays attend les explications promises par M. le consul, pour faire droit à sa demande. Nous reviendrons demain sur cette affaire.

Dix-neuf basques ont quitté aujourd'hui le camp d'Orléans pour se joindre aux braves défenseurs de ce pays.

La *Tullique* est partie ce soir pour Buenos-Ayres.

Montevideo, le 20 avril 1842.

Mon Colonel,

Ne voulant pas rester en arrière pour les preuves du patriotisme dont nous sommes si loyalement inspirés, je serai heureux que mes services vous soient agréables comme ils le sont d'ordinaire pour tous les cas où mes efforts pourraient être employés.

Agrez mes sentiments, et m'en rendez-vous preuve que c'est un vrai français qui s'attache à vos belles espérances d'avenir.

Pierre BOUCAU,

Portier de la 3<sup>me</sup> compagnie des Chasseurs Basques.

Le bon génie de M. Lambert avait cessé de le servir dans ses derniers déménagements. Il avait rencontré des voisins incommodes, des portes mal jointes, des cheminées qui fumaient. Était-ce une fatalité? Était-ce que M. Lambert devenait plus sensible aux petites misères d'un logis imparfait? Il apercevait encore de jolies voisines aux environs de ses fenêtres; mais il avait beau se mettre à l'air et lancer dans l'espace de regards fondroyants, ses peines étaient perdues, il n'y avait plus moyen de mener la moindre petite intrigue. L'héritage des locataires qu'il remplaçait se trouvait plus onéreux que le sien. Si quelque belle risette venait chez lui en croyant entrer chez son prédécesseur, il mettait vainement en œuvre pour la retenir toute l'ardeur et toutes les ressources de son éloquence: la belle s'en allait comme elle était venue.

Ce changement de fortune n'était que trop facile à expliquer. M. Lambert déménageait depuis vingt-cinq ans. Il avait éprouvé toutes les complaisances et toutes les faveurs du hasard. L'âge était venu où il n'était plus assez lesté pour courir après les aventures, ni assez adroit pour saisir l'occasion au passage. Il fallait désormais composer avec l'avenir et s'arranger un bonheur paisible et durable.

—Si je n'avais pas donné congé, pensa M. Lambert,

Monsieur et cher camarade. J'ai reçu avec reconnaissance votre offre de démission. Cependant je vous prie de vous adresser à M. Martin de Meusey, Président de notre commission médicale. — Ces Messieurs vous accepteront de grand cœur, j'en suis persuadé: pour ma part, je vous remercie de me donner la preuve que les Basques ne s'écartent pas de leur devoir, comme d'habitude, tout à eux.

Agrez, Monsieur et cher camarade etc. Le Colonel des Volontaires Français. THIEBAUT.

Montevideo, 21 Avril 1843.

M. Bureau (Pirre), fourrier de la 3<sup>me</sup> comp. des chasseurs Basques.

Monsieur le colonel et cher Camarade, Je m'associe de tout cœur au noble dévouement des dames Françaises, dévouement dont les preuves sont aujourd'hui si précieuses, et je suis heureux de pouvoir offrir à l'hôpital des Volontaires Français un lit complet à ce linge, charpie, etc. Conformément aux dispositions que présente la commission médicale, Nos bien aimés camarades doivent en outre sur nous toutes: à une sollicitude ne leur sera jamais défaut.

Agrez, M. le colonel et cher camarade etc. V. GROSSIN.

Montevideo, 21 Avril 1843.

Madame et bonjour Cousine, J'ai vu et donne l'assurance que la commission médicale est prêtée de ce que le dévouement guerrier, et que nos Volontaires ont si noblement accompli sans de votre. — Je suis persuadé d'avance que les Dames Françaises comprendront leur devoir et les accompliront avec un dévouement dévouement. Les bénédictions de tout ne vous manquent pas; il n'est pas un cœur, parmi nous tous, qui ne se précipite vers vous avec un intérêt et un amour. Agrez, Mme et cher Cousine, etc.

Le Colonel des Volontaires Français. THIEBAUT.

Montevideo, Avril 1843.

Madame V. Grossin, à Montevideo.

FRANCE.

Correspondance Générale.

—Il y a eu ce matin quatre-vingt-deux ministres au lieu de cinquante, parmi lesquels il y avait un ministre en fonctions, et les ministres intermédiaires, plus un ministre de trois jours. Restent donc vingt-neuf anciens ministres ayant été réintégré dans les affaires. Dans ce nombre, treize n'ont aucune fonction, et seize sont fonctionnaires publics.

—Les treize ministres sans fonction sont MM. Laflotte, Dupont (de l'Eure), de Broglie, Thiers, Molé, de Rémusat, Vivier, Jubert, Pothier (de la Lozère), Guin, Dufour, Passy, de Gasparin.

Je resterais encore trois mois dans l'appartement que j'occupe, bien qu'il soit beaucoup trop grand pour moi, et que le propriétaire ait parlé d'une augmentation dans le prix de loyer.

Par malheur, l'appartement était loué, et il n'y avait pas moyen de le garder.

—Mais, par exemple, dit le propriétaire à M. Lambert, vous pouvez déménager à votre aise. La personne qui vous remplace est à la campagne et n'arrivera qu'à la fin du mois. On apportera ses meubles le 15, et vous pourrez les faire mettre dans les deux pièces que vous n'habitez pas.

Cet arrangement convenait d'autant mieux à M. Lambert, qu'il n'avait pas encore choisi un autre appartement.

—J'aurai bien cherché, disait-il, je ne retrouverai jamais ce que je quitte: un bon quartier, une rue tranquille, une exposition magnifique, un propriétaire bienveillant et mille autres avantages que je n'avais pas remarqués d'abord, et qui me sautaient aux yeux maintenant qu'il faut partir... Je n'avais jamais éprouvé ce regret!... Si l'appartement était vacant, je serais en sacrifice pour y rester. Ce serait pourtant une folie, puisqu'il n'est pas en proportion de ma fortune et de mon mobilier... Un appartement complet, qui ne peut

Les seize ministres fractionnaires sont M. Méthou conseiller à la cour de cassation; d'Argout, gouverneur de la banque; Barthe, premier président de la cour des comptes; Giro (de l'Ain), vice président du conseil-d'état; le général Cailiéro; Co sin, membre du conseil royal; l'Amiral Roussin; le vice-amiral J. Co; le vice-amiral R. Samel; Perail, président de la commission des monnaies; le maréchal Gérard, grand-chancelier de la Légion d'Honneur; le maréchal Séguin; le Ministre de l'Intérieur; le Ministre de la Guerre; le Ministre de la Marine; le Ministre de l'Instruction Publique; le Ministre des Cultes; le Ministre des Finances; le Ministre des Affaires Étrangères.

Quant au crédit de 300,000 fr., qui le gouvernement doit demander aux Chambres, on dit qu'il sera affecté à la construction de pontons à l'usage des armées navales. La première de ces pontons sera destinée à servir de magasin de vivres, et la seconde à servir de magasin de munitions. Le gouvernement entendra ministre de la Guerre, s'il est nommé. Il sera nommé à la présidence de la Chambre des députés, si on le veut. On a même dit qu'il se propose de faire voter la loi sur les pontons, le lendemain du jour d'une proposition qui aura pour but de le déclarer ministre de la Guerre, avec un traitement de 15,000 fr.

La commission privée va, dit-on, avoir son pendant. On n'en a pas encore nommé la grande assemblée. On indique même M. Méthou comme devant occuper, en cette circonstance, les fonctions de vicar-général, et car-judiciale. On croit même à être nommé à la présidence de la chambre des députés. D'après ces mêmes bruits on se voit figurer par là, et n'établirait la cour avec tout son luxe de chambellans et de vieux ar-poux monarchiques.

(Commerç.)

LES ILES MARQUISES.

Le groupe du Sud fut découvert le premier; il se compose de cinq îles, qui sont, en commençant par la plus méridionale, Matavou, ou Fatu-Hiva; Christiania, ou Tahiti; San-Pedro, ou O-Nahya; Omitia, ou O-Hiva, et Haad, ou Fatu-Hoana. Les îles de la découverte de ce groupe, l'île Haad avait été découverte; elle se fit plus tard, en 1774 par Cook et lui donna le nom de Haad. D'après ce qu'on apprend par la suite, et qui depuis est devenu l'île Haad, son ministre de la marine en Angleterre. Les îles, ou plutôt les îlots San-Pedro ne sont pas habitées; la Madivra contient de 3 à 3,000 habitants; la Dominica un peu plus de 6,000; Christiania, 1,000 ou 1,200.

Le groupe du Nord-Ouest se compose de six îles; Hon Pona, Hon Houga, Naka-Hiva, ou Marchand; Chanal, Maaso, et enfin la petite île d'Hergat. Les

trois premières sont seules habitées. Naka-Hiva est la plus considérable et la plus connue du groupe; sa population n'est pas aussi nombreuse que celle de la Dominica, qui compte de 6 à 8,000 âmes. Les îles Hon Pona et Hon-Houga n'ont guères que 2 à 3,000 habitants chacune.

Atti, la population est de deux îles Marquises ne s'élevait pas aujourd'hui à plus de 2 ou 25,000 âmes.

Le groupe du Nord-Ouest ne fut découvert que bien des années après celui de Sud-Est. Ce fut seulement le 12 juin 1791, c'est-à-dire quatre-vingt-cinq ans plus tard, qu'il fut aperçu par la première fois par Marchand, capitaine du commerce, parti de Martinière sur le navire le "Séjour", pour aller faire le commerce sur la rade de l'Amérique. Marchand donna à ce groupe le nom d'îles de la République. Mais ces îles ne furent jamais officiellement reconnues par aucune publication ni sans aucun procès raisonnable. On sait, d'ailleurs, de quoi est capable la vanité américaine. N'aurait-on pas vu, à y a quelques années, un capitaine de la marine militaire des États-Unis, tradit devant un conseil de guerre l'accusé d'avoir fait des faux sur les registres du bord, s'il n'eût essayé de prouver au moins qu'il avait aperçu la terre Adèle quelques heures avant l'arrivée de celle-ci.

Après les navigateurs que nous avons déjà cités, on peut encore mentionner, parmi ceux qui visitèrent ces îles, le lieutenant de la marine royale d'Angleterre, McGeorge, qui en fit l'hydrographie en 1802; et le capitaine Wilson, qui vint en 1797 et depuis des missions protestantes, lesquels ne restèrent que fort peu de temps dans l'archipel, quoiqu'il ne paraisse pas qu'ils y aient été mal accueillis. L'un d'eux, nommé Harris, fut même pris en détention par le roi, et d'une façon si peu agréable, que porta pour un expéditionnaire, le bon prince lui délégua, pendant son absence, les droits de maître sur le royaume même. C'est la coutume du pays; et le fait est que ce lieutenant pas des ambassadeurs au roi, et un peu généralement à leur jet, le malheur des missions de l'Amérique devant l'ambassadeur du feu du roi. Comme on dit, aux îles Marquises, la pilanerie, et même de la révolte de celui qu'il était de son bonheur de traiter comme un époux; se desolant d'abord, puis riant, et doucement étranger, et finit par se passer que cette inexplicable incident se peut attribuer à autre chose qu'à un cas de force majeure. Par une belle nuit de l'île de Matavou, ou plutôt de l'île de l'île de Matavou, il se mit à pleurer sur un corps; il se leva et se vit entouré d'une foule de femmes qui se mirent à se battre et à la plus singulière révérence. Elles vinrent à se parer de leurs bijoux, et au point de jour se mirent à la rage le bâtiment qui l'avait apporté.

Depuis, d'autres missionnaires ont succédé à Harris, mais il ne paraît pas que leurs travaux aient obtenu plus de succès. En 1833, M. Dupetit-Thouars, qui y envoya lui-même deux missionnaires catholiques, M. Devaux et Bughetta, qui paraissent avoir été plus heureux que leurs devanciers. Ils y établis dans l'île Christiania, un M. Stulworth, envoyé par la société de Londres. Habitait le pays depuis une dizaine

deux chambres vides.

Je ne suis donc déjà plus tout à fait seul chez moi, pensa M. Lambert, et me voilà à moitié chargé de cette demeure, où je n'ai retrouvé aucun de mes anciens bonheurs, et qui cependant me plaisait tant, je ne sais pourquoi!... Peut-être parce que la sagesse me vient, et que je commence à renoncer aux vanités d'autrefois!...

Une curiosité bien naturelle arracha le philosophe à ses tristes pensées. — Quel est donc, se demanda-t-il, quel est ce sachou, que ce renvoie? ce locataire opiniste qui s'établit ici avec un bail de neuf ans? J'ai oublié de prendre des informations; mais une longue pratique m'a mis à même de me passer de secours en ces sortes d'affaires. Un déménagement m'en dira plus que je n'en veux savoir.

Et voilà M. Lambert, armé d'un flambeau, entrant dans le garde-meubles de son successeur.

— Oh! oh! s'écria-t-il en jetant les yeux autour de lui; tout cela est confortable et d'un excellent goût!... Mobilier de quinze mille livres de rente, pour le moins, et recouvert depuis deux ans tout au plus!... Mais voici des meubles qui ne peuvent appartenir qu'à une femme; une femme mariée, sans doute. Cherchons le mari!

d'années, il occupait cette vaste maison de bois, la seule dans toute l'île, qui méritât ce nom. Ce grand homme avait écrit les lois de l'île de Matavou, et avait avec un grand succès, malgré son long séjour et les peines qu'il avait prises, les lois de ce pays. Il était d'ailleurs complètement instruit de l'histoire de son pays, et avait en plus un grand nombre de manuscrits; mais la curiosité des autres le conduisit à se faire un ouvrage de son pays, pour son plaisir et non pas d'abandonner l'écriture.

(La suite au prochain numéro.)

P. PAUX. — La Gazette du Commerce que les hommes les plus sages occupent de se procurer de l'importance de la liberté de la Presse. Les courtes ont-elles apprécié, dit-elle, les obstacles que peut apporter à la consolidation du trône et des institutions libérales de la liberté de la Presse?

A l'appui de cette note négative, l'Espagnol que nous avons dit d'un projet de loi provinciale sur la Presse, qu'on lance comme traité d'essai, afin de le modifier à la réunion des chambres.

Le Peninsular dit qu'il est grande ment question, parmi les ministres espagnols, d'appliquer une forte mesure sur toutes les côtes de la Catalogne, dont la population aurait sympathie avec celle de Barcelonne, lors de la révolte du 15 novembre. Matavou sera taxé à 50,000 piastres, Giron à 150,000. Figueras à 60,000. Vich à 100,000.

Le capitaine-général de la Catalogne fait savoir, à la date du 5 janvier, à l'ayuntamiento constitutionnel, qu'il a reçu le bordereau comprenant les noms de sept personnes qui ont voulu acquiescer leur part de la révolte. Ce résultat, dit-il, prouve deux choses: 1<sup>o</sup> l'habitude de la ville de mépriser et de mésestimer depuis 1831, tous les ordres émanés des autorités et du gouvernement; 2<sup>o</sup> la mauvaise grâce de l'ayuntamiento à faire exécuter les ordres de son supérieur. Fidèle à son mandat, je vous enjoint de publier dans le bon-heur, un tableau de nom de ces personnes, le délai de cinq jours, chaque contribuable venant payer sa quote-part; à défaut de paiement, il sera établi dans la maison de chaque contribuable un certain nombre de soldats de son fait, et si cette mesure était inutile, il y en a d'autres qui seraient appliqués. Je vous prie de m'en donner avis par votre journal municipal. Je vous prie de m'en donner avis par votre journal municipal. Je vous prie de m'en donner avis par votre journal municipal. Je vous prie de m'en donner avis par votre journal municipal.

L'ayuntamiento répond qu'il n'obtempérera pas les ordres sans articles dans la dépêche de général, et qu'il est loin de saisir; il annonce avoir pris toutes les mesures nécessaires pour la publication du bordereau.

Le capitaine-général fait savoir à l'ayuntamiento, à la date du 6, que le ministre de la guerre a nommé le Régent l'expansion de l'ayuntamiento constitutionnel de Barcelonne, à l'effet d'obtenir la réduction ou l'exemption de paiement impôt de la ville. Le Régent a ordonné que la contribution fut maintenue.

(La Phalange)

AVIS.

M. Jean Pascal Lucas est prié de passer chez M. Plass frères sur des Jussu, n. 38, de midi à deux heures, pour affaire qui s'intéresse.

M. Lambert continua sa revue: il entra dans la seconde chambre, et l'examina avec une puissance de coup d'œil et une sûreté d'appréciation que ses reconnaissance carriaient.

— Je ne trouve pas de mari, continua-t-il; le mariage n'existe pas. La personne qui me remplace en seule; c'est une jeune femme de bien, ou une demoiselle. Voyons!

La perspicacité de M. Lambert fut en défaut. Il est parfois très difficile de distinguer une demoiselle d'une jeune femme. A plus forte raison lorsqu'on n'a qu'un mobilier pour mesurer ses conjectures. Ne trouvant aucune preuve matérielle, M. Lambert se reporta sur les probabilités.

— Une demoiselle seule, dit-il, ne viendrait pas habiter un appartement de quinze cents francs dans une maison respectable; — le mobilier, d'ailleurs, indique une personne sage et rangée; — à moins toutefois que ce soit une vieille demoiselle.

Pourquoi M. Lambert fronga-t-il le regard en faisant cette dernière réflexion? Quel intérêt avait-il à ne pas découvrir une vieille demoiselle dans ce mobilier dont la belle apparence le séduisait?

(La suite au prochain numéro.)

# LE PATRIOTE FRANÇAIS.

On demande une maison située à l'Est. S'adresser au Bureau du Patriote.

Monsieur Désiré Boccardi, capitaine de la compagnie des Volontaires Français 2e bataillon, demeure rue des Fossés du Marché à gauche, maison Casaux. Avis aux Français qui désireront faire partie de cette compagnie.

## AVIS.

LEGIION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Avis aux Marchands Bouchers.

Ceux qui voudront soumissionner pour fournir de la viande fraîche à la Légion Française, se présenteront à l'Etat Major, rue San Carlos, près le Cabildo.

Avis aux Boulangeries.

Les boulangeries qui voudraient traiter pour la fourniture du pain journalier nécessaire à la Légion, sont invitées à se présenter à l'Etat Major de ce corps où il leur sera donné connaissance des conditions du marché.

Avis au Commerce.

Tous ceux qui auraient à vendre de la viande salée sèche ou en bariils, haricots, ris, vin de Bordeaux, canne, tabac, bois à brûler et autres objets de consommation, sont invités à présenter leurs échantillons avec les plus justes prix à l'Etat Major de la Légion, rue San Carlos, à côté du Cabildo.

Tout doit être de bonne qualité.

BATAILLON

De Volontaires Français.

1re COMPAGNIE DE VOLTIGEURS.

Le capitaine de la 1re compagnie de voltigeurs fait savoir à toutes les personnes inscrites dans sa compagnie et qui n'ont pas de fusil de vouloir bien passer chez M. Jérôme, Estaminet Français, rue des pêcheurs, où il leur sera délivré des fusils français.

Montevideo, 15 avril.

Le commandant de la compagnie  
POYSEINJEAN.

Les personnes faisant partie du Régiment des Volontaires Français

sont priées de réclamer de leurs capitaines respectifs; leurs bulletins d'inscription, afin d'obtenir de Mr. le Chef de Police l'exemption de la patente extraordinaire imposée aux neutres.

Les ouvriers menuisiers et charpentiers faisant partie du régiment des Volontaires Français sont invités à se mettre aujourd'hui à midi, à la disposition du lieutenant Sicard pour des travaux urgents à la casernes. Leur travail leur sera payé.

24me. compagnie dite de la COCARDE  
chez M. Rouillier [Sénateur].  
Tous les français voulant faire partie de cette compagnie, peuvent se présenter aujourd'hui jeudi et jours suivants chez M. Rouillier [Sénateur] au Café de la Cocarde où ils recevront des armes et des munitions.

Les français demeurant en dehors du Marché et qui voudront faire partie de la troisième compagnie sédentaire sont invités à aller se faire inscrire chez M. Raimond, capitaine de cette compagnie, à côté du café de l'Immortel.

2me. compagnie sédentaire.  
Les Volontaires faisant partie de la dite compagnie, sont prévenus que M. Boccardi, nommé capitaine en remplacement de M. Aubriot, démissionnaire distribuera dorénavant le reste des armes nécessaires à l'armement général de la compagnie dans son habitation connue sous la dénomination de M. Cazos. Le vivres y seront également distribués de 9 à 11 heures.

Tous les Français faisant partie de la première compagnie sont priés de se faire inscrire chez Mr. Pélabère, rue San Francisco, Maison Laporte, et ceux faisant partie de la seconde chez M. Aubriot, rue de los Pescadores.

Bataillon des Volontaires Français.  
Le Bureau d'Etat-major du Bataillon est installé rue St. Charles,

maison Pernin à côté de la Police, en face le magasins du *Pavillon Français*.

AVIS A MM. LES OFFICIERS.  
A l'armurerie de Monet l'on vend des sabres avec ceinturon à 6 patacons.

## AVIS DIVERS.

On trouvera à l'imprimerie du *Patriote* réunis dans une seule feuille la *Marsillaise*, le *Chant du Départ*, le *Veillons au salut de l'Empire* et la *Parisienne*.

PORTRAITS A L'ESTOMPE.  
Pour les portraits de suite 6 patacons.  
Pour ceux de profil 4  
S'adresser rue de los Pescadores, no. 84, maison de M. Guroullhou, à droite au court.

VENTA DE MUEBLES USADOS.  
A los similes pobres!!  
En la calle que corre de Norte a Sur, 2<sup>a</sup> de la ciudad nueva, frente a la tienda de Leon de Oro, al lado de la panadería de Costa, se venden y se piden muebles usados por un y bajo precio; teniendo solo en vista de hacerlos útiles.

VENTE DE MEUBLES.  
Favorable aux familles pauvres: on les trouve à un prix très modéré et de tous genres, dans le 2me rue de la nouvelle ville qui va du nord au sud, vis-à-vis la pharmacie du Lion d'Or, auprès de la boulangerie de Costa.

EROLEMENT.  
Les individus qui voudraient entrer dans le corps de la milice de place peuvent se présenter chez M. Joachim Benard, rue St. Louis no. 51, où à son établissement de las Bovedas; ils recevront une prime de six patacons et prendront connaissance des avantages qui leur sont offerts.

AVIS INTERESSANT.  
Dans le magasin, rue de Sa. Pedro ou du Port, maison de Do. Braun Blasen, à la seconde porte en montant vers la Buena-Vista sur la droite, on a reçu de l'étranger quelques jours une certaine quantité de bijoux, d'or et d'argent qui se vendent en gros ou au détail au prix le plus modéré, car on a une partie de l'ancien de Bayonne qui se donnent aux mêmes conditions. S'adresser à Mr. LARVAC, au dit magasin.

AVIS INTERESSANT.  
Un français, fabricant de métaux, nouvellement arrivé dans cette capitale, a l'honneur d'exposer qu'il arrange les vieux métaux et met comme neuf, leur, autant la pesanteur et d'autres qualités qu'ils peuvent contenir, soit chez les particuliers, ou chez lui, en lui montrant ce qui lui est nécessaire, à 10 réaux chaque; les instruments pour les opérations de nouvelle méthode, qu'ils ne lui sont rien à désirer; également des métaux, soit de l'acier ou de l'ore, pesant 2, 3 et 4 onces, au prix de 60, 74 et 89 réaux chaque; ces qualités de métaux donnent un tiers de profit, plus que ceux qui se fabriquent dans le pays; S'il y a quelqu'un qui s'adresse à l'agence de correspondance, dans le magasin de Don Juan-Maria Perez, avant d'attiver au marché, on trouvera avec qui traiter.

Le Gérant Jh. REYBATA.  
Imprimerie Orientale, dirigée par Jh. REYBATA.